

Assemblée des délégués, Médecins de famille et de l'enfance Suisse mfe, 24 novembre 2016, Berne

Philippe Luchsinger assure la relève de Marc Müller

Sandra Hügli

Responsable de la communication mfe

L'exposé introductif du médecin et conseiller national Ignazio Cassis, Président de la Commission de la santé et de la sécurité sociale, a constitué le point culminant de l'assemblée des délégués d'automne 2016. Les membres étaient particulièrement intéressés par les points clés de politique de la santé en ce début de la 50^e législature.

L'interprofessionnalité est une nécessité

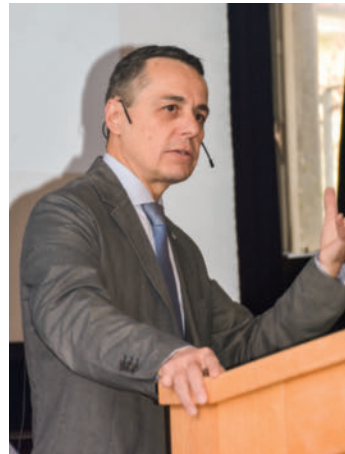
L'interprofessionnalité est plus qu'un terme à la mode, elle est déjà une réalité. Ainsi, des projets pilotes sont par exemple en cours avec des infirmières qui reçoivent une formation *ad hoc* pour être intégrées dans l'équipe médicale. Actuellement, chaque groupe professionnel tente de protéger et/ou de développer sa propre discipline. Etant donné qu'il est constamment fait état d'une pénurie de médecins de premier recours, la tendance à ne plus faire dépendre les soins de base des médecins de famille s'accroît, conférant à l'interprofessionnalité une importance cruciale pour l'avenir. Du point de vue des politiciens, les médecins de famille sont les gagnants des dernières années: des

«L'assurance sociale doit entrer en jeu lorsque les ressources personnelles sont épuisées, et non pas comme une sorte d'abonnement général. Le PLR tente d'augmenter la participation aux frais, mais le seuil de souffrance de la population n'est pas encore atteint et toute réforme s'avère donc difficile.»

instituts universitaires de médecine de premier recours (IHAM) ont été créés, 200 millions de francs ont été redistribués aux médecins de famille, ils ont été exemptés de la clause du besoin, etc. – Ignazio Cassis a consciemment confronté l'audience à cette perspective extérieure provocante.

Tarmed – une situation désastreuse avec des conséquences d'une grande portée

La structure Tarmed implique chaque année près de 11 milliards de francs, ce qui correspond pratiquement aux coûts du tunnel de base du Saint-Gothard. mfe tout comme les spécialistes ont clairement refusé le nouveau tarif. *curafutura* a également jugé que le tarif



Le conseiller national Ignazio Cassis est chef du groupe parlementaire PLR. Il préside les associations *curafutura* et *CURAVIVA Suisse*.

manquait de maturité. «Nous nous trouvons désormais face à un gros défi», déclare Cassis. La structure tarifaire est désuète et génère un phénomène de sur-traitement, entraînant l'augmentation inutile des primes. «Cela n'est plus politiquement tolérable

«Une plus grande responsabilité individuelle passe uniquement par le porte-monnaie. Les concepts appliqués jusqu'à présent ont échoué.»

aujourd'hui», continue Cassis. C'est pour cette raison que les deux commissions de santé du Parlement ont prié le Conseil fédéral d'intervenir. Début 2017 aura lieu une retraite du Conseil fédéral sur ce thème. Ignazio Cassis part du principe que l'intervention du Conseil fédéral dans le Tarmed sera une fois de plus favorable aux médecins de famille.

mfe Haus- und Kinderärzte Schweiz
Médecins de famille et de l'enfance Suisse
Medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera

Responsabilité
rédactionnelle:
Sandra Hügli, mfe

Le problème est que le système actuel et ses primes entraînent un appauvrissement de la classe moyenne suisse. Le pouvoir d'achat a déjà baissé de 0,2 point de pourcentage, dont 95% concernent les primes d'assurance-maladie. Cassis est persuadé que le système ne peut pas continuer ainsi: il convient soit de réduire l'offre de manière autoritaire (plutôt irréaliste en Suisse), soit de réduire la demande en exigeant des assurés une plus grande participation aux frais engendrés.

Les partenaires tarifaires ont signé la prolongation du Tarmed pour 2017. Le Conseil fédéral mettra en consultation ses modifications de la structure tarifaire en février 2017. Le monde politique demeure toutefois convaincu qu'il doit être possible de trouver une solution sans transformer le Tarmed en tarif d'Etat.

Financement: de fausses incitations dans notre système de santé?

La population suisse est globalement satisfaite de son système de santé – à l'exception des primes trop élevées. Les fausses incitations financières constituent en particulier un problème central. Celles-ci peuvent être engendrées d'une part par le tarif, de l'autre par le financement. «Qui paie la facture au final?» est ici la question pertinente. Les assureurs par exemple ne sont actuellement pas incités à faire traiter les patients en ambulatoire, ce qui serait souvent correct et moins onéreux, mais engendrait une augmentation sélective des primes. Il convient toutefois impérativement de favoriser les traitements ambulatoires; dans ce domaine, la Suisse est en retard par rapport aux autres pays. Seul un financement uniforme des secteurs stationnaire et ambulatoire peut y remédier. Il s'agit là d'un point clé stratégique de *curafutura* pour l'année 2017. Une commission *ad hoc* au Parlement examine également le sujet et les cantons sont actuellement aussi en discussion. Le concept idéal serait un système financé à parts égales par les impôts et les primes, dans le stationnaire comme en ambulatoire. Il serait ainsi possible d'éviter ces fausses incitations.

Philippe Luchsinger reprend la présidence

Les délégués ont élu à l'unanimité Philippe Luchsinger en tant que nouveau Président de mfe. Marc Müller lui a cédé la présidence au 1^{er} janvier 2017.

Marc Müller lui a transmis une association professionnelle forte exerçant une grande influence. Le fait que mfe soit actuellement perçu comme une organisation essentielle de la médecine de premier recours et comme une voix politique significative dans le système de santé est en grande partie dû au succès de son



Marc Müller cède la présidence de mfe à Philippe Luchsinger.

travail. Marc Müller reste au comité en tant que président sortant et mettra à profit son expérience, principalement dans les domaines de la politique de santé et de l'interprofessionnalité.

Philippe Luchsinger se distingue par une intuition développée pour les questions politiques ainsi qu'une exceptionnelle capacité à travailler en réseau. Il a jusqu'alors exercé sa fonction de vice-président de mfe avec un engagement considérable et une grande ferveur pour la médecine de premier recours. L'ensemble du comité et les délégués se réjouissent d'avoir trouvé en lui un successeur des plus compétents pour la présidence. Vous en apprendrez davantage sur Philippe Luchsinger dans l'entretien à la page 10.

Décisions de l'assemblée des délégués de mfe

- Le concept de prestataire de soins de premier recours a été voté;
- L'assemblée des délégués a désormais accordé un siège de délégué au Collège de médecine de premier recours (CMPR);
- Jeunes médecins de premier recours Suisse (JHaS) s'est vu attribuer un deuxième siège de délégué dans le cadre de la promotion de la relève;
- Modification de l'annexe du règlement interne (critères membres mfe): conformément à l'art. 4 lit. a des statuts, le titre européen de spécialiste en médecine générale ou interne, ainsi qu'en médecine de l'enfance et de l'adolescence, requérant une formation postgraduée d'au moins 5 ans, est considéré comme une formation postgraduée de valeur égale;
- Le budget 2017 a été adopté;
- La cotisation des membres reste inchangée pour 2017.

Correspondance:
Sandra Hügli-Jost
Kommunikationsbeauftragte Hausärzte Schweiz,
Geschäftsstelle
Effingerstrasse 2
CH-3011 Bern
sandra.huegli[at]
hausarztswissenschaft.ch